Faits divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **4 (1871)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Faits divers.

Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne.

Programme de l'année 1871.

Les directeurs, dans leur session du 18 septembre et jours suivants, ont prononcé sur les *trois* mémoires qui leur sont parvenus avant le 15 décembre 1870.

Un seul mémoire écrit en allemand avec l'épigraphe: *si cum jesuitis non cum Jesu itis*, a répondu à la question: *quelle est la nature et l'avenir des rapports du jésuitisme avec les principes et le développement historique de l'église chrétienne*?

Il résulte de l'appréciation de tous les juges que l'auteur s'est donné beaucoup de peine et a réuni beaucoup de données intéressantes sur le caractère, l'organisation, l'activité et les destinées de l'ordre des jésuites. Le sérieux que l'auteur a apporté dans le jugement qu'il a prononcé sur la morale jésuitique lui a valu aussi une grande sympathie. Cependant la forme du mémoire laisse à désirer: la disposition en est défectueuse et il ne manque pas de redites. Mais la plus sérieuse critique s'adresse au caractère de ce travail. L'auteur n'a pas saisi l'intention de la question. Il a donné un écrit de controverse: l'indignation, très explicable d'ailleurs, que les intrigues des jésuites contemporains ont excitée chez lui, a inspiré des arguments contestables, suggéré des accusations outrées et d'une application trop générale et fait tort à l'équité qui doit apprécier les bons côtés de l'activité de l'ordre. La société n'avait demandé ni un écrit de controverse, ni une histoire de l'ordre des jésuites, mais des considérations pragmatiques propres à faire ressortir les rapports du jésuitisme avec les principes et le développement historique de l'église chrétienne. A ce point de vue, l'exposition de tout ce qui a préparé et provoqué le jésuitisme était indispensable; mais elle est loin d'être complète chez notre auteur. Les rapports réciproques du jésuitisme et du catholicisme n'ont pas été placés suffisamment dans tout leur jour. Enfin les conjectures auxquelles l'auteur s'est livré relativement à l'influence probable de l'ordre sur l'avenir de l'église chrétienne, n'ont pas paru satisfaisantes. En conséquence les juges n'ont pas pu, à leur grand regret, couronner l'auteur. Si, comme il en a exprimé le désir, il veut rentrer en possession de son mémoire, il n'a qu'à s'adresser par écrit au secrétaire et, s'il tient à garder l'anonyme, il suffira que l'identité du correspondant et de l'auteur du mémoire puisse être constatée.

Deux mémoires nous sont parvenus sur la *valeur permanente de la religion chrétienne.*

L'un en allemand avec l'épigraphe : *Siehe, ich bin bei euch*, u. s. w. (Math. XXVIII, 20), est l'œuvre d'un homme habile et libéral et renferme plusieurs observations importantes. Mais un écrit populaire, d'une aussi faible étendue que celui qui nous a été présenté, laisse mainte objection sans réponse et effleure plusieurs points qui mériteraient d'être traités à fond. On y cherche d'ailleurs vainement une indication précise des bases sur lesquelles repose la négation de la valeur permanente du christianisme. La société, tout en rendant hommage au talent de l'auteur, n'a pu lui décerner le prix.

Le second mémoire n'a pas paru d'une médiocre valeur à la direction. Il annonce beaucoup de connaissances et de lectures et une vive sympathie pour le christianisme ; le style d'ailleurs est clair et attachant. Mais toutes ces qualités sont insuffisantes pour lui mériter le prix. En effet, dans la première partie, l'auteur ne saisit pas le sens vrai de la question et adopte dans la description de la religion de Jésus une méthode qui provoque les objections plus qu'elle ne les résout. Le lien entre la première partie et la seconde laisse à désirer. La seconde partie qui s'applique plus à affirmer certaines idées qu'à réfuter les adversaires n'est pas convaincante, parce que la marche de la démonstration n'est pas sûre, l'examen psychologique et historique pas assez approfondi et les considérations philosophiques souvent très contestables. Le jury a cependant trouvé dans tout le mémoire et notamment dans la dernière section de la seconde partie tant de bonnes et belles qualités qu'il n'a pas voulu refuser à l'auteur un témoignage de son estime, et a décidé de lui décerner une médaille en argent et cent florins, s'il veut faire connaître son nom. L'auteur vient de le faire: c'est M. *E. Snellen*, pasteur à Driel en Gueldre (Pays-Bas).

La société propose maintenant les questions suivantes :

I. Un mémoire sur l'influence que les systèmes philosophiques ont exercée sur la théologie chrétienne dans les Pays-Bas, depuis la réforme jusqu'à nos jours.

Question remise au concours.

II. Un mémoire exposant à la fois les bases anthropologiques et théologiques sur lesquelles on est fondé à reconnaître le droit de la liberté de conscience, et l'influence que le résultat de cet examen doit avoir sur l'appréciation des formes et des acceptions diverses du christianisme.

Question remise au concours.

III. Quels sont les rapports du jésuitisme avec les principes d'après lesquels l'église chrétienne s'est primitivement formée et s'est développée successivement dans le cours des siècles, surtout dans le catholicisme romain ? et que peut-on attendre du jésuitisme pour l'avenir de l'église chrétienne ?

Question remise au concours.

Considérant les commotions qui agitent la classe ouvrière dans divers pays, les idées communistes et socialistes que plusieurs écrits

lui inspirent et le danger qui en résulte pour la société, la direction demande :

IV. Comment faut-il caractériser les mouvements sociaux de l'époque, envisagés dans leurs rapports avec des phénomènes analogues du passé? Comment faut-il les juger du point de vue chrétien? et quelle est à cet égard la vocation de l'église chrétienne?

Question nouvelle.

V. Qu'est-ce que l'histoire de l'église réformée des Pays-Bas enseigne relativement à la domination et au droit du confessionnalisme dans cette église?

La société désire que l'examen ne tienne pas seulement compte des décisions et des actes des conducteurs de l'église, mais encore de l'esprit de ses membres, tel qu'il résulte de leur conduite et de leurs écrits.

On attend la réponse à la *première* question avant le 15 juin 1873; les autres avant le 15 décembre 1872; celles qui arriveront après cette époque seront écartées.

Pour une réponse satisfaisante à chacune des questions sus-mentionnées, la société décerne la somme de *quatre cents florins* (800 fr. environ) ou, au choix des auteurs, soit la médaille d'or de la valeur de 500 fr. avec 300 fr. en argent, soit la médaille d'argent avec 770 fr. environ.

La direction attend avant le 15 décembre de cette année les réponses aux questions relatives à l'*humanisme*, à *la séparation de l'église et de l'état* et à l'*infaillibilité papale*; avant le 15 juin 1872, celle qui concerne *la mission chrétienne*.

Les compétiteurs sont priés de ne pas indiquer leurs noms, mais de faire accompagner leurs mémoires non signés et se terminant par une devise, d'un billet *cacheté*, portant extérieurement la même devise et mentionnant intérieurement leur nom et leur domicile.

Les réponses doivent être écrites en hollandais, en latin, en français ou en allemand avec le caractère romain; le caractère allemand n'est pas admis au concours.

La concision et l'élégance sont une première recommandation.

Les réponses indistinctement écrites seront écartées.

Les mémoires couronnés ne pourront être ni réédités ni traduits sans le consentement des directeurs.

Les manuscrits non couronnés demeurent la propriété de la société, à moins qu'elle ne juge à propos de les céder aux auteurs. Au reste, ceux-ci ont le droit, s'ils le désirent, de publier leur travail.

Enfin, les mémoires, écrits d'une main inconnue à la société, doivent être adressés *franco* au secrétaire de la société, M. *Kuenen* Dr. en théol. et prof. à Leide.